

Création d'un nouvel Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel

Archéologue cantonale nommée et renforcement du pôle patrimonial

A la suite du départ à la retraite de M. Béat Arnold, archéologue cantonal, à fin juin 2012, le Conseil d'Etat a nommé Mme Sonia Wüthrich pour lui succéder. Adjointe de l'archéologue cantonal au sein de l'Office et musée d'archéologie de Neuchâtel (OMAN), Mme Sonia Wüthrich a d'ores et déjà pris ses nouvelles fonctions. En outre, le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS) a décidé de réorganiser les offices en charge de la protection et de la conservation du patrimoine archéologique et du patrimoine bâti pour créer au 1^{er} juillet 2012 un nouvel Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel. Ce regroupement renforce le pôle patrimonial du canton dans une approche pluridisciplinaire, tant au niveau scientifique que culturel.

Nouvelle archéologue cantonale nommée

Entrée au sein de l'Office et musée d'archéologie de Neuchâtel en mars 1995, Mme Sonia Wüthrich, 46 ans, titulaire d'une licence en lettres de l'Université de Lausanne, a d'abord travaillé en tant qu'archéologue, cheffe de chantier, puis dès octobre 2004 comme archéologue, chargée de projets. En juillet 2010, elle a pris les fonctions d'adjointe à l'archéologue cantonal. Dans le cadre de ses activités, elle a eu l'opportunité d'acquérir et de se forger de solides expériences, tant dans le domaine de la valorisation scientifique des recherches archéologiques, que dans la gestion d'équipes et de projets ou encore dans la réalisation de tâches administratives.

A l'occasion de ses propres recherches menées autour de nombreux sites, Mme Sonia Wüthrich a abordé des problématiques et des périodes variées, ce qui lui a permis d'acquérir une grande expertise dans le domaine de l'archéologie régionale. Les recherches documentaires concernant l'ensemble des stations lacustres neuchâteloises en vue de l'inscription des Palafittes au patrimoine mondial de l'UNESCO, ainsi que la gestion de la carte archéologique cantonale (recensement systématique des vestiges archéologiques) ont été, entre autres, d'excellents outils lui permettant aujourd'hui de bénéficier d'une vision globale du patrimoine enfoui cantonal.

Nouvel Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel (OPAN)

La perspective du départ à la retraite de l'ancien archéologue cantonal, M. Béat Arnold, ainsi que celle de l'achèvement prochain des travaux liés à la construction de l'autoroute A5, ont conduit le DECS par son Service des affaires culturelles, à mener une réflexion sur l'opportunité de repenser l'organisation des offices en charge de la protection et de la conservation du patrimoine archéologique et du patrimoine bâti. Cette réflexion a pris en compte les nouvelles missions dévolues à l'archéologie cantonale et à la protection du patrimoine.

Le regroupement au 1^{er} juillet 2012 de l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites (OPMS) et de l'Office et musée d'archéologie de Neuchâtel (OMAN) a donné naissance au nouvel Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel (OPAN). Cette réunion renforce ainsi le pôle patrimonial du canton dans une approche pluridisciplinaire, tant au plan scientifique que culturel. Elle consolide les actions dans le domaine de la recherche comme dans celui de la mise en valeur de nos trésors patrimoniaux, notamment les sites UNESCO.

En outre, ce regroupement permet à l'archéologie neuchâteloise, après l'achèvement des vastes travaux de recherche liés à la construction de l'autoroute A5, de se concentrer sur des missions archéologiques au niveau cantonal, en mettant en valeur la centaine de milliers d'objets, de documents et de données récoltés à l'occasion des fouilles nationales. Cela permettra aussi la réalisation de fouilles de sauvetage performantes, afin de libérer rapidement les terrains et bâtiments concernés par des projets de développement, et de redynamiser l'étude et la documentation du patrimoine archéologique des Montagnes et des Vallées.

Trois secteurs d'activités

Le nouvel Office du patrimoine et de l'archéologie a été placé sous la direction administrative de M. Jacques Bujard, conservateur cantonal. Il est divisé en trois sections: la conservation du patrimoine, conduite par M. Jacques Bujard, l'archéologie, dirigée par Mme Sonia Wüthrich, et le Laténium, qui poursuit sa belle évolution entre les mains de M. Marc-Antoine Kaeser.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Zsuzsanna Béri, cheffe du Service des affaires culturelles, tél. 032 889 69 08.

Jacques Bujard, chef de l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel

tél. 032 889 69 09.

Neuchâtel, le 21 août 2012